

DQ-17 – C37

Date : 11 janvier 2007



QUESTION/ENGAGEMENT

À la page 58 du tome 3, volume 2, annexe F-2, il est fait mention que divers organismes recommandent des critères d'acceptabilité des risques qui, une fois rassemblés, permettent de définir des critères d'acceptabilité pour la navigation des méthaniers. Qui sont ces organismes?

RÉPONSE

Le terme « divers organismes » faisait référence aux critères de risque rencontrés par DNV sur divers projets et à des organismes en particulier. En effet, de nombreuses organisations dans des domaines industriels comme la production offshore, l'industrie chimique et les transports recommandent ou développent des critères d'acceptabilité spécifiques à leur industrie. Les critères d'acceptabilité sont la plupart du temps élaborés pour des indicateurs de risque classiques comme le risque individuel ou le risque collectif (voir les critères utilisés pour les analyses des risques du terminal et du gazoduc).

La matrice de risque et les critères d'acceptabilité retenus par DNV pour l'analyse des risques maritimes ont été élaborés en se basant sur l'expérience de DNV en matière d'analyse des risques.

Parmi toutes les références, nous pouvons en citer deux importantes :

- Le HSE britannique (Health & Safety Executive) qui est une des premières organisations à avoir recommandé et proposé des critères d'acceptabilité.
- L'Organisation Maritime Internationale (OMI), qui a fait des recommandations de critères dans le cadre d'un groupe de travail, « MSC 72/16, Formal Safety Assessment – Decision parameters including risk acceptance criteria ».